

# Dossier de candidature

# Fête théâtrale

Édition unique du mercredi 4 au samedi 7 mai 2022

THÉÂTRE, DANSE, CIRQUE, MARIONNETTE, PERFORMANCE...
PROPOSEZ VOS CRÉATIONS!

Date limite de dépôt :

1er février 2022

À envoyer par e-mail à <u>festival.atep3@gmail.com</u> avec pour objet « Candidature Fête théâtrale // Nom du projet // Nom de la compagnie ».

### <u>Présentation</u>

merci de lire avec attentior

#### L'ATEP3 et la Fête Théâtrale :

L'Association Théâtrale des Étudiant·es de Paris 3 (ATEP3) a pour objet la promotion, la production et la diffusion de la création étudiante issue de l'université Sorbonne Nouvelle. Toute son action a lieu au sein de l'université, avec laquelle elle est engagée dans une convention de partenariat annuelle.

L'action principale de l'association est le **Festival À Contre Sens**, deux semaines d'effusions artistiques diverses durant lesquelles l'université est réquisitionnée pour les besoins de la création étudiante. En 2020, la 23<sup>ème</sup> édition du Festival a sélectionné 20 compagnies, pour 38 représentations, accueillant plus de 1400 spectateurs.

Les candidatures sont libres, toutes les formes artistiques touchant aux arts de la scène sont acceptées : théâtre, danse, cirque, mime, lecture, performance, happening, humour, installation, conte...

Cette année, en raison des incertitudes liées aux évolutions sanitaires et à un possible déménagement vers le nouveau campus, nous organisons un festival plus court qui se tiendra du mercredi 4 au samedi 7 mai 2022. Il accueillera dans l'université des formes scéniques avec des besoins techniques légers et sera comme chaque année gratuit. Nous avons choisi de nommer cette manifestation **Fête Théâtrale** comme un clin d'œil au passé de l'association au moment où nous nous apprêtons à clôturer l'histoire de l'ATEP3 à Censier et à entamer un nouveau chapitre à Nation.

Dernière information : tous les membres de l'ATEP3 sont étudiant·es et s'engagent de manière bénévole afin de faire vivre vos créations. Merci de bien vouloir respecter les dates limites et le règlement de la Fête Théâtrale, ainsi que les différentes contraintes – il y en a toujours, hélas! – inhérentes à l'organisation d'un tel événement.

#### Calendrier des sélections :

19 décembre : Ouverture des candidatures pour la Fête Théâtrale

1<sup>er</sup> février : Date limite de dépôt des dossiers de candidature

→par mail à festival.atep3@gmail.com

Du 1 au 13 février : Étude des dossiers (cf. page 4)

Du 14 au 18 février : Semaine d'auditions (cf.page 4)

Du 19 au 20 février : Annonce de la sélection définitive

#### **Calendrier post-sélections:**

Semaine du 21 février : Réunion de coordination

Mars: Élaboration du planning de la Fête Théâtrale

5 mars: Date limite de rendu des fiches techniques et des infos de communication (cf. page 6)

2 avril et 9 avril : Work-in-Progress (cf. page 6)

4 au 7 mai : Fête Théâtrale

La date de la soirée de clôture reste encore à définir.

#### **Explications diverses:**

#### Étude des dossiers:

Il s'agit d'une *pré-sélection* permettant d'étudier les projets, leur sérieux, leur faisabilité dans le contexte du Festival. Si le projet est retenu, vous serez contacté·es par téléphone en fin de semaine pour fixer un créneau d'audition. Tout dossier reçu après la date limite de dépôt ne sera pas lu.

#### Les auditions :

Vous serez amené·es à présenter votre projet devant un jury composé de membres de l'ATEP3. Le but de ces auditions est d'avoir avec vous un échange plus complet sur votre projet, votre propos, vos motivations... Vous pouvez donc utiliser tous les médias nécessaires afin de vous présenter au mieux : parole, textes, dessins, images... Nous vous encourageons aussi à nous montrer une **présentation de votre travail en cours** (ou achevé). Lors de ces entretiens, seront également abordées d'éventuelles questions de planning, d'horaires, de technique.

À l'issue des auditions, la <u>sélection définitive</u> est réalisée et nos décisions seront communiquées par téléphone et par e-mail durant le week-end du **19-20 février 2022**.

#### Technique et décors :

À chaque compagnie / troupe / projet sélectionné·e, sera demandée une <u>fiche</u> <u>technique</u>. Ce document est essentiel à l'organisation du festival et se doit d'être le plus précis possible.

Un dossier artistique (cf. page 10) et une fiche technique (cf. pages 10 et 11) vous sont demandé·es lors de votre candidature. Votre fiche technique définitive devra nous être remise au plus tard le 5 mars 2022. Aucun ajout ne pourra être pris en compte après cette date.

Il vous sera demandé une liste *précise et exhaustive* de votre décor, ainsi que du matériel technique envisagé (projecteurs, sono, etc.). Durant la Fête Théâtrale, l'ATEP3 met à la disposition des compagnies son matériel technique mais il est important de garder à l'esprit que celui-ci est à répartir entre toutes les compagnies. **Cette année, la nouvelle forme du festival accueillera des spectacles avec des besoins techniques légers.** 

Durant l'année, chaque compagnie bénéficiera de **deux créneaux** de répétition technique dans la salle où elle sera programmée. Cette répétition est très importante et permet d'expérimenter les contraintes techniques de votre spectacle.

Pour profiter de créneaux de répétitions supplémentaires à l'université, il est nécessaire de s'adresser directement au régisseur des salles de pratique de l'université. Attention, les salles sont très demandées, il convient donc de s'y prendre à l'avance.

#### Déroulement et accompagnement :

Une fois le processus de sélection achevé, un·e <u>référent·e</u> membre de l'ATEP3 sera attribué·e à chaque projet. Cette personne sera votre interlocuteur·trice principal·e jusqu'à la Fête.

Les participant·es seront ensuite convié·es à une <u>réunion d'information</u> pour établir une programmation, les dates de répétitions techniques et autres détails nécessaires au bon déroulement de l'événement.

Il est impératif qu'au moins un membre de chaque troupe puisse être présent à cette réunion d'information qui aura lieu dans la semaine du 21 février. Cette réunion sera l'occasion pour nous tous·tes de se rencontrer, de faire le point sur l'organisation et de nous communiquer vos indisponibilités durant la Fête Théâtrale. Vous y rencontrerez également votre référent·e.

#### Work-In-Progress:

Durant la préparation de la Fête Théâtrale, l'ATEP3 organise des séances de présentation de travail, pour les compagnies qui le souhaitent. Il s'agit de réunir quelques compagnies, des membres de l'ATEP3 et quelques personnes extérieures, afin de confronter votre projet à un public bienveillant. C'est un moment de partage de votre travail en cours, qu'il soit définitif ou encore en cours de création, afin de profiter des retours de l'assemblée. Les Work-In-Progress auront lieu les samedis 2 et 9 avril 2022.

#### La communication:

Notre équipe de communication réalise une affiche générale pour la Fête Théâtrale (les compagnies peuvent réaliser une affiche de leur propre spectacle). L'ATEP3 réalise également une **brochure** distribuée avant et pendant la Fête. Dans cette brochure apparaîtront les noms des spectacles et des compagnies associées, leurs dates et horaires, mais aussi des visuels des spectacles programmés, un descriptif du spectacle, la distribution... Ainsi, l'équipe de la communication aura besoin de **toutes les informations nécessaires** suffisamment tôt pour permettre la réalisation de cette brochure et de la page dédiée à la Fête Théâtrale sur notre site internet. Les compagnies programmées devront réunir ces informations et les envoyer à l'ATEP3 (via l'adresse communication.atep3@gmail.com) avant le samedi 5 mars. Au-delà de ce délai, les informations manquantes ne seront pas communiquées dans la brochure réalisée.

#### La Fête Théâtrale:

La Fête Théâtrale aura lieu du mercredi 4 au samedi 7 mai 2022 dans les locaux de l'université Sorbonne Nouvelle, campus Censier. Elle est ouverte à tous-tes et est gratuite (réservation obligatoire). Les compagnies ne sont pas rémunérées. Un chapeau est présenté aux spectateur-trices à la fin des spectacles dont le montant est partagé à 50/50 entre la compagnie et l'ATEP3.

# Fiche de projet

Titre du projet :					
Auteur·trice (si besoin):					
Porteur·se de projet :  le porteur·se de projet est le·la principal·e interlocuteur·trice de l'ATEP3					
Adresse e-mail:			Téléphone :		
Nom de la structure / collectif :					
Date de création de la structure / collectif :					
Expérience / passif de la structure / collectif :					
Durée prévue du	spectacle :				
Stade du projet :  (tout début, début des répétitions, en cours de création, projet fini)					
Date de création si projet déjà joué :					
Description rapide du projet (200 mots maximum) :					
Domaine(s) artistique(s) du projet (entourer ou surligner la/les discipline·s concernée·s):					
Théâtre	Mime	Cirque	Performance	Lecture	
Danse	Jeune public	Installation	Exposition	Musique	
Marionnette/obje	et	Autres, préci	ser:		

Nombre de mei	mbres dans le pr	ojet :			
Nombre d'étud	iant∙es de la Sorl	bonne Nouvelle	:		
Liste des memb	res du projet :				
Nom	Prénom	Adresse e-mail	Téléphone	Cursus / établissement	Rôle dans le projet

Etes-vous constitué∙es en association loi 1901* ? (Oui / Non / En cours)	
(*facultatif pour votre participation)	
Avez-vous déjà participé à un événement de l'ATEP3 ? Si oui, lequel et en quelle année ?	
Avez-vous déjà participé ou êtes-vous associé·es à un autre événement culturel lié à l'univers Sorbonne Nouvelle (Festival Acte & Fac, Scénoscope, dispositif Scènes Nouvelles, autre) à oui, préciser.	
Les Work-in-Progress sont des séances de travail, organisées par l'ATEP3 environ un mois amont de la Fête Théâtrale (voir page 4). Il n'y a aucune obligation de participation.	en
Seriez-vous intéressé∙es par un tel dispositif ? (Oui / Non)	

## **Dossier artistique**

Un dossier artistique d'environ 15 pages (annexes comprises) vous est demandé pour présenter votre projet. Vous pouvez y joindre : note d'intention (obligatoire), description du projet, des ressources photographiques, des références, un moodboard, etc. Si la pièce est une œuvre originale, des extraits de textes seront les bienvenus ! Bien évidemment, ceci ne sont que des indications. Libre à vous de les suivre ou de présenter autrement votre projet. Soyez créatif·ves!

## Fiche technique

L'ATEP3 possède du matériel technique qu'elle met à la disposition des compagnies durant la Fête Théâtrale. Il est possible de proposer d'imaginer un plan feu léger (projecteurs sur pied) et un branchement sonore.

(note: si ce n'est pas encore défini / si vous ne savez pas / si ça vous est égal, dites-le quand même!)		
Avez-vous un régisseur/régisseuse ?		
L'ATEP3 doit-elle vous en fournir un·e?		
Espaces de représentation envisagés (ente	ourer ou souligner les possibilités) :	
Salle de pratique (16, 25, Do1)	Cafétéria	
Salle de cours	Hall Central	
Amphithéâtre (B, Do2, Do3)	Hall Bâtiment D	
Extérieur (Parvis)	Théâtrothèque Gaston Baty	
Autre (préciser) :		

## Merci de joindre à cette fiche technique :

- 1. La liste prévisionnelle la plus exhaustive possible du matériel technique nécessaire. Cette liste pourra être modifiée jusqu'au 5 mars, non au-delà. Il sera nécessaire de convenir avec votre référent·e de la quantité de matériel prêté par l'ATEP3. Merci de mentionner également les objets de décor encombrants et leurs dimensions approximatives.
- 2. Un schéma du décor (même approximatif, même incomplet)
- 3. Un plan feu (plan des lumières même approximatif, même incomplet).

## Règlement

#### Chaque compagnie s'engage:

- À participer à l'organisation pratique de la Fête Théâtrale, à respecter les horaires et les délais convenus.
- À s'acquitter du montant total de la cotisation de la compagnie (5€ par personne ou 25€ par compagnie) pendant la réunion de coordination, qui aura lieu entre la semaine du 21 février 2022, ceci pour des questions légales et d'assurance.
- À être présente lors des réunions d'information de l'ATEP3 (présence d'au moins un membre de la compagnie).
- À présenter son spectacle lors de la Fête Théâtrale.
- À respecter les contraintes techniques et les normes de sécurité prescrites par l'ATEP3.
- À faire figurer sur l'ensemble de vos visuels (affiches, flyers...) les logos de l'ATEP3, de l'Université Sorbonne Nouvelle et du FSDIE de la Sorbonne Nouvelle qui vous seront fournis.
- À ne pas faire d'affichage « sauvage ». Il est strictement interdit d'afficher sur les portes, les fenêtres, le sol, les panneaux réservés (Service d'Action Culturelle, syndicats...) sans une validation préalable de l'ATEP3.
- À respecter les locaux et l'environnement du site d'accueil : propreté, locaux nonfumeurs, porter attention au volume sonore, etc.
- À ne pas utiliser d'eau, de produits gras, de peinture (faux sang compris), de farine, de bougies ou autre produit inflammable et de manière générale, tout produit susceptible de salir ou endommager les locaux.
- À rendre l'ensemble du matériel emprunté dans les délais convenus et en état. En cas de perte et/ou dégât du matériel, vous serez tenus de rembourser ce dernier.
- À ne pas manipuler le matériel technique de l'ATEP3 et/ou de la Sorbonne Nouvelle en l'absence d'un membre de l'ATEP3 ou du régisseur de l'université.

L'association ATEP3 ne pourra être tenue pour lieux accueillant la Fête Théâtrale.	r responsable en cas de perte ou de vol sur les
Fait à le	
Nom et signature précédés de la mention « lu e Responsable du projet	t approuvé » : Responsable technique (le cas échéant)

sanitaire (Covid19 ou cas contact).

• À respecter les mesures sanitaires gouvernementales en place au moment du déroulement de la Fête Théâtrale et à informer les organisateur·trices du moindre risque

## Autorisation de prise de vue et diffusion

Je soussigné∙e		responsable de la compagnie
	, autorise / n'autor	ise pas [rayez la mention inutile] l'ATEP3 à :
	ou filmer le spectacle prése t au cours des différentes étape	nté lors de la Fête Théâtrale, pendant s de production ;
l'ATEP3, sur l	•	de leur publication sur le site internet de 3 ou tout autre éventuel élément de
à céder gratuit	ement ce droit à l'image pour u	ne durée indéfinie.
Fait à		le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :

### Voilà! C'est fini. Félicitations!

# CEPENDANT... VÉRIFIONS ENSEMBLE QUE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE EST COMPLET :

Avez-vous la fiche projet?

Votre dossier artistique est prêt? Le synopsis aussi? Fantastique!

Ainsi que la fiche technique?

Accompagnée, dans la mesure du possible :

- de la liste du matériel technique
- du plan feu
- du plan de l'espace de jeu

Vous n'avez pas oublié le règlement signé? Ainsi que l'autorisation de prise de vue signée aussi?

#### Parfait!

Ce n'est pas fini, parce que vous pouvez aussi nous joindre :

Des photos! Des vidéos! Des dessins!

Des textes! Des gifs! Des images!

Des haïkus! De la poterie!

Une fois tous les éléments rassemblés, merci d'envoyer ce dossier :

Par e-mail à festival.atep3@gmail.com – préciser dans l'objet "Candidature Fête Théâtrale // Nom du projet // Nom de la compagnie"

> Ceci avant le : mercredi 1<sup>er</sup> février 2022 Merci!